Contribution au rapport annuel 2020 du Conseil synodal

Communauté de travail des Églises chrétiennes dans le canton de Neuchâtel (COTEC-NE)

par Hyonou Paik, délégué

Durant l’année 2020, la COTEC-NE a eu une journée de réflexion et une assemblée générale par correspondance. Son bureau s’est réuni sept fois.

Suite à la décision prise lors de l’assemblée générale d’automne 2019, une journée lumineuse de réflexion et de révision des statuts a eu lieu en janvier au Vicariat épiscopal de l’Église catholique romaine. Dix délégués de sept Églises membres, dont une ayant un statut d’observateur, ont eu la joie de passer une journée conviviale et riche de réflexion. La discussion du matin sur une question de fond – « Quelle est la raison d’être de la COTEC ? » – leur a permis non seulement de clarifier les lignes directrices de la COTEC en tant qu’organisation cantonale, mais aussi de se rendre compte des bienfaits de se réunir autour d’un thème, d’une préoccupation commune. Les délégués ont ainsi partagé le souhait que la COTEC prenne le rôle d’une plateforme permettant des rencontres qui enrichissent la vie et les réflexions des Églises sur le plan œcuménique. Le travail de l’après-midi a consisté en la révision des statuts, et la rédaction du projet final a été confiée au Bureau.

La suite de l’année n’est guère difficile à imaginer : l’approbation des nouveaux statuts et la mise en place d’autres rencontres sont en attente.

Notons pourtant que le site internet de la COTEC-NE est mis en ligne : <www.oecumenisme-ne.ch> On y trouvera les informations concernant les activités, les projets et les efforts œcuméniques du canton. Une page est dédiée à la Prière commune cantonale qui a lieu depuis 2008 avec les chants de Taizé. Les principales nouvelles dans le domaine de l’œcuménisme y sont régulièrement relayées.